



SFS/DM/SWIOFC/19/7 F

COMMISSION DES PECHEES DU SUD-OUEST DE L'OCEAN INDIEN

10ème Session

Maldives, 1er au 3 Octobre 2019

MISE A JOUR SUR LA CREATION DU CENTRE REGIONAL DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES PECHEES DE LA SADC

Le protocole de la SADC sur les pêcheries identifie la CPSOOI/SWIOFC en tant qu'organisation inscrite à l'Annexe 2, ce qui nécessite une collaboration plus étroite entre les deux organisations. La majorité des parties à l'accord CPSOOI/SWIOFC sont membres de la SADC, notamment les Comores, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles, l'Afrique du Sud et la République-Unie de Tanzanie. Le rôle que joue la CPSOOI/SWIOFC dans la mise en œuvre du protocole est très important, par conséquent, il est nécessaire de renforcer les relations entre les deux organisations.

Concernant le Centre de coordination pour le contrôle, le suivi et la surveillance des pêcheries (CCCSS/MCSCC), suite à la décision du Conseil des Ministres de la SADC de la Charte établissant le CCCSS/MCSCC en août 2017, huit pays ont signé à ce jour, parmi lesquelles l'Angola, Eswatini, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie. Les trois pays que sont le Botswana, le Malawi et le Zimbabwe sont en train de finaliser leur processus de ratification et ont promis de signer la Charte bientôt. Une fois que la Charte aura été signée par les trois pays, ou par trois autres pays de la région, celle-ci entrera immédiatement en vigueur, permettant de suivre rapidement le processus de mise en œuvre du projet CCCSS/MCSCC.

En novembre 2017, les ministres responsables de la pêche de la SADC ont approuvé la création d'une unité de gestion de projet intérimaire (UGPI/IPMU) pour gérer le CCCSS/MCSCC et ont chargé le Secrétariat de la SADC, en collaboration avec le Gouvernement du Mozambique, de travailler sur les modalités de création de cette unité à Maputo, avec le détachement d'un coordonnateur de projet intérimaire, chargé de démarrer la mise en œuvre du projet. Le gouvernement du Mozambique a honoré sa promesse de détacher deux agents (un coordonnateur et un expert CSS) et a mis des bureaux à la disposition de l'UGPI/IPMU. En outre, le gouvernement du Mozambique a mobilisé des ressources de la Banque mondiale pour la construction du bâtiment du CCCSS/MCSCC. Un terrain a été prévu à cet effet et des plans architecturaux ont été élaborés.

Le Secrétariat de la SADC, avec le soutien du Fonds mondial pour la nature (WWF), a mobilisé des ressources pour la création du CCCSS/MCSCC, dans le cadre du projet intitulé «Pêcheries du sud-ouest de l'océan Indien - Améliorer la gouvernance, les moyens de subsistance et les écosystèmes». Le gouvernement allemand finance le projet pour un montant de 1,5 million Euros pour une période de 5 ans (2019 à 2023). Au cours des trois premières années, le projet appuiera les travaux de l'UGPI/IPMU. Le Secrétariat de la SADC, le gouvernement du Mozambique et le WWF programment actuellement ce projet et organisent des ateliers de lancement avec les États membres, afin de finaliser le plan d'action de l'UGPI/IPMU.

En novembre 2017, les Ministres ont également approuvé la mise en place d'une équipe technique régionale (ETR) chargée de soutenir les travaux de l'UGPI/IPMU, composée du Mozambique, de la Namibie, des Seychelles, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe. L'ETR s'est déjà réunie à trois reprises depuis 2018 dans le but de :

- (i) Examiner un rapport sur la collaboration entre le projet FISH-i Afrique et le CCCSS/MCSCC. Lors de leur réunion à Johannesburg, en Afrique du Sud, en juin 2018, les Ministres ont approuvé cette collaboration progressive sur une période de trois ans. Le Secrétariat de la SADC, en collaboration avec Halte à la pêche illégale (HPI/SIF), a élaboré un protocole d'accord avec un plan d'action triennal visant à mettre en place une collaboration entre le projet FISH-i Afrique et le CCCSS/MCSCC, qui fera partie des responsabilités de l'UGPI/IPMU.
 - a. Ce plan d'action comprend l'intégration du projet FISH-i Afrique au CCCSS/MCSCC en tant que plate-forme d'échange d'informations entre les États membres et les partenaires. Le gouvernement royal norvégien, par l'intermédiaire de l'agence norvégienne et du développement (NORAD), examine actuellement une proposition de financement pour cette coopération. La mission de préparation du projet a eu lieu en février 2019. Le personnel de l'UGPI/IPMU suivra une formation à Gaborone, au Botswana, sur la «Plate-forme de camp de base de partage d'informations » dans le cadre de FISH-i Afrique, d'ici la fin octobre 2019.
 - b. Le plan d'action prévoit également un soutien aux patrouilles régionales conjointes des pêches et des océans dans le cadre de l'opération Vanguard, avec l'appui de Sea Shepherd. Des patrouilles de l'opération Vanguard ont déjà été mises en place en Tanzanie et en Namibie, et les pays de la Convention du Courant de Benguela (BCC) (Angola, Afrique du Sud et Namibie) envisagent également d'y participer dans le cadre des actions sous-régionales menées dans le cadre de la CCCSS/MCSCC.
- (ii) Examiner et finaliser la feuille de route pour l'UGPI/IPMU. Une partie de la feuille de route de l'UGPI/IPMU est appuyée par le projet «Pêches du sud-ouest de l'océan Indien - Améliorer la gouvernance, les moyens de subsistance et les écosystèmes». Le WWF apporte également un soutien technique et financier aux travaux de l'UGPI/IPMU. L'ETR a également examiné les termes de référence (TDR) pour les services prioritaires identifiés par le CCCSS/MCSCC, ainsi que pour l'élaboration de la stratégie régionale préliminaire de CSS. L'appel d'offre pour la consultation a été annoncée. La stratégie alignera les travaux / efforts régionaux d'autres partenaires tels que la COI (DSRP) et d'autres organisations régionales de pêche et partenaires de développement tels que la BCC, la FAO, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Sud-Est (SEAFO), la SWIOFC, le SIF, le WWF et d'autres.
- (iii) Donner des conseils sur les domaines clés nécessitant un renforcement des capacités dans la région. En 2018, l'ETR a identifié «L'utilisation des technologies électroniques pour la gestion des pêches, la conformité et l'évaluation des risques» et cette année, «L'amélioration de la gouvernance des pêches grâce à la transparence des systèmes de gestion de l'enregistrement des navires et des autorisations ».
- (iv) Examiner les exigences minimales en matière de partage d'informations par l'intermédiaire du CCCSS/MCSCC, ainsi que les normes minimales en matière d'information requises à cet effet. Ce processus est dirigé par les Seychelles, appuyés par la Namibie. Un rapport final contenant des recommandations est attendu en décembre 2019. Récemment, l'ETR a coopté deux membres, M. Malcolm Block, expert namibien en matière de mesures de l'État du port (MEP), pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord FAO relatif aux mesures de l'État du port (AMEP) dans la région, grâce aux travaux du CCCSS/MCSCC; un fonctionnaire devrait être nommé par le gouvernement de la Zambie, afin d'assurer la diversité dans le traitement des questions de pêche continentale liées aux travaux du CCCSS/MCSCC.

Pour améliorer encore la coopération et la collaboration régionales dans la lutte contre la pêche INN en Afrique orientale, en Afrique australe et dans l'océan Indien (EA-SA-IO), le Secrétariat de la SADC et la Commission de l'océan Indien (COI) se sont engagés sur les modalités d'alignement du plan régional pour surveillance de la pêche (PRSP) avec les processus régionaux du CSS de la SADC. Cela comprend l'appui à la mise en œuvre d'actions relevant du CCCSS/MCSCC, en vue de l'alignement sur le PRSP dans le cadre du programme ECOFISH financé par l'Union européenne (UE). La CPSOOI/SWIOFC, par le biais du projet SWIOFish de la COI, a également joué un rôle essentiel dans la promotion de la coopération et de la collaboration interrégionales entre les organisations régionales et les pays de la région EA-SA-IO, par le biais d'un mécanisme consultatif de coopération, qui en est actuellement à sa quatrième année et se réunit récemment à Livingstone, en Zambie, les 2 et 3 septembre 2019.

Le Secrétariat de la SADC aimerait remercier pour leur dévouement et soutien les États membres de la SADC, les États membres du CPSOOI/SWIOFC et les partenaires de coopération et de développement tels que l'UE, la FAO, la COI, le CPSOOI/SWIOFC, le projet SWIOFish1, le SIF, Sea Shepherd Global, la Banque mondiale, le WWF et d'autres.

Action: Les membres de la Commission sont invités à prendre note de ces développements en ce qui concerne le Centre régional de contrôle et de surveillance de la pêche en Afrique australe (CCCSS/MCSCC), et à transmettre leurs commentaires ou conseils.